

## 2 : Vivre le confinement avec son animal : les sorties

*Rappel : À ce jour (23/03/2020), il n'existe aucune preuve que les chats et les chiens puissent transmettre le COVID-19 ni être malades eux-mêmes.*

### Les sorties sont autorisées pour permettre aux chiens d'effectuer leurs besoins :

- Limitez la durée des sorties de vos chiens **aux besoins, tenus en laisse, et proche de votre domicile et soyez muni de votre attestation.**
- Tenez-vous à distance **d'au moins un mètre lorsque vous croisez un autre propriétaire avec son chien.**

